En guise d'adieux ... et de bienvenue

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **36 (1956)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-887760

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

En guise d'adieux...

M. Pierre DE SALIS
Ministre de Suisse en France, 1949-1956

M. et Mme de Salis ont fait leurs adieux à la colonie suisse de Paris. Ce fut une cérémonie émouvante, car rarement un ministre de Suisse aura été aussi cher à ses administrés, aussi attentionné pour eux, aussi préoccupé de leurs joies, de leurs peines.

Notre Chambre de commerce voit s'éloigner avec une profonde tristesse un président d'honneur qui fut à la fois un ami fidèle et un conseiller avisé.

La Suisse perd en M. Pierre de Salis un émissaire de très grande classe, qui a su faire apprécier et aimer son pays par son tact, sa simplicité et son sens politique, lequel se confond chez lui avec le bon sens. Elle perd en Mme de Salis une grande dame qui, par l'affabilité de son accueil, par sa gentillesse, a beaucoup contribué au prestige et à la sympathie dont jouit à Paris l'hôtel de la rue de Grenelle.

Aussi bien, tout ne destinait-il pas M. et Mme de Salis au poste qu'ils ont si parfaitement occupé pendant sept ans? Originaire de ce charmant village grison de Soglio, entouré de châtaigniers, sur le versant sud de la Maloja, la famille de Salis est l'une de celles qui ont donné à leur pays le plus de magistrats, d'officiers généraux, de hauts dignitaires, d'ambassadeurs, l'une de celles aussi qui ont entretenu avec la France les rapports les plus étroits. L'un des ancêtres de notre ministre fut aumônier d'Henri IV, un autre, ministre de France, un autre siégeait à la Chambre des Députés, et nombreux furent ceux qui se couvrirent de gloire au service de la France, à la tête du célèbre régiment de Salis, parfois même en qualité de Commandants de la Garde suisse, ou encore dans l'armée du Roi, où plusieurs portèrent le grade de maréchal de camp. Aux Grisons, au XVIIe siècle, ils étaient à la tête du parti protestant, soutenu par la France contre l'Espagne et Venise. Chargés de maintes négociations, tantôt avec la France, tantôt pour la France, les Salis ont une longue tradition de diplomates, d'arbitres, d'hommes politiques, dont le ministre de Suisse en France n'eut qu'à s'inspirer.

Dans sa séance du 20 septembre, le Conseil d'administration de la Chambre de commerce suisse en France exprima en ces termes ses regrets, sa gratitude et ses vœux à l'adresse de M. et Mme de Salis :

« Le Conseil est unanime à regretter profondément la décision prise par M. le Ministre de Salis de quitter son poste de Paris et la carrière diplomatique. Il désire lui exprimer ses vifs remerciements pour son appui constant et les précieux conseils qu'il a bien voulu prodiguer à notre Chambre de commerce pendant les sept années de son mandat. Il forme les vœux les plus sincères pour l'agrément et le succès de ses nouvelles activités et lui associe Mme de Salis dans l'expression de ces sentiments. »

Puissent M. et Mme de Salis, fortifiés par l'affection de tous les Suisses de France, poursuivre en Suisse une carrière heureuse et féconde.

...et de bienvenue

M. Pierre MICHELI
Ministre de Suisse en France, 1956

Le Conseil fédéral, dans sa séance du 10 juillet 1956, a désigné le nouveau Ministre de Suisse en France en la personne de M. Pierre Micheli.

Né le 4 décembre 1905, originaire de Genève et de Vicosoprano (Canton des Grisons), M. Micheli fréquenta les facultés de droit d'Oxford, de Berlin et de Genève, où il acquit ses grades universitaires. Après différents stages à Berlin et à Genève, il fut, de 1930 à 1933, secrétaire de la présidence du port et des voies d'eau de Dantzig.

Entré au Département politique fédéral en 1933, et affecté aux Légations de Suisse à Paris, à La Haye et à Rio de Janeiro, il fut nommé, en 1941, consul de Suisse à Batavia. Transféré à Tokio l'année suivante, promu en 1945 conseiller de Légation, il assuma, dès son retour à Berne, en 1946, les fonctions de suppléant du chef de la Division des Affaires administratives, puis de la Division des Organisations internationales. En 1949, M. Micheli dirigea le Secrétariat, général de la conférence diplomatique de la Croix-Rouge qui élabora les quatre conventions de Genève du 12 août 1949. Le 1er février 1952, il prit la direction de la Division des Organisations internationales et fut nommé ministre plénipotentiaire.

La colonie suisse de Paris avait déjà eu l'occasion d'apprécier les qualités de M. Micheli, alors qu'il était attaché à la Légation de Paris avant la dernière guerre et se félicite d'autant plus du choix du Conseil fédéral. Elle sait qu'il apportera, lui aussi, un appui résolu et efficace aux grands projets qu'elle caresse en ce moment.

Quant à notre Chambre de commerce, elle peut compter sur l'intérêt bienveillant, la confiance et l'aide de son nouveau ministre. Elle lui en est vivement obligée et lui présente, ainsi qu'à Mme Micheli, avec l'assurance de son respectueux dévouement, ses vœux les plus sincères pour l'accomplissement de leur mission à Paris.